L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Journal Français Quotidien — NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 20 DECEMBRE 1897. — Fondé le 1er Septembre 1827

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PLACEMENT PRODUCTIF

—EN—

Propriétés pour Magasins et Résidences

et

Cottages Doubles dans une bonne localité.

Succession de Joseph Sauer.

No 53,419—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. KERNAGHAN, encanteur.—Bureau 138, rue Carondelet—JEUDI, 13 janvier 1898 à midi à la Bourse des Encanteurs, 629 631 rue Commune, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un ordre en date du 10 décembre 1897, de l'Hon. N. H. Brighton, juge de la susdite Cour, Division D dans l'affaire ci-dessus intitulée, à savoir—

1° La belle résidence double en bois à deux étages, Nos 1323 et 1325 rue St-André, dans le Quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-André, Joséphine, Camp et Chestnut, retirée de la rue avec grillage en fer, contenant galeries, sept chambres, hangar, allée de chaque côté, 2 citernes et cours pavées.

Le lot de terre est désigné par le No 19 sur un plan de W. H. Thompson, en date du 12 avril 1847 et déposé dans le bureau de J. R. Blard, ancien notaire de cette ville, comme plan No 15, et mesure, en mesure anglaise, 52 pieds et 1/6 d'une ligne de face à la rue St-André par 125 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Elle se trouve dans un joli voisinage, près de toutes les commodités et c'est un placement payant actuellement 8 pour cent et promettant pour le futur. Se loue au taux de $480,00 par an.

2° Le bon emplacement pour affaires Nos 1383 et 1384 rue Constance, encoignure nord est de la rue Terpsichore, dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Constance, Annonciation, Terpsichore et Melpomène. Les améliorations sont un cottage en bois double et à un étage avec mansarde avec dépendances à deux étages, contenant six chambres de chaque côté. L'encoignure possède l'appareil de boulangerie dans le fond et magasin devant. Le lot de terre est désigné par la lettre "A" sur un plan fait par Louis H. Pilié, député-voyer de ville, en date du 21 mai 1875, une copie duquel est attaché à un acte passé par devant W. J. Castell ancien notaire, le 17 août 1875, lequel lot forme l'encoignure des rues Constance et Terpsichore et mesure 32 pieds 11 pouces de face à la rue Constance par 73 pieds 6 pouces de profondeur et de face sur la rue Terpsichore, mesure américaine.

Pour affaires et résidence ensemble ou séparément, elle est adaptée, étant dans un voisinage populeux commandant un trafic continu, en faisant un placement sûr. Loyers au taux de $360 par an.

3. Le joli cottage double en bois à un étage Nos 2031 et 2033 rue St-Thomas, dans le quatrième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues St-Thomas, Chippewa, St-Andrée et Joséphine, retirée du trottoir et contenant large galeries, 4 chambres de chaque côté, écurie et atelier dans le fond, un chemin de voiture sur un côté, une allée de l'autre et petit jardin devant. Le lot de terre est désigné par le No 1 et mesurant, en mesure anglaise 45 pieds 9 pouces de face à la rue St Thomas sur 159 pieds 8 pouces 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles, le tout d'après le devis fait par J. A. Coliée, architecte, en date du 6 juillet 1864 et annexé à l'inventaire de la succession de Joséphine Mayer, pris par A. Batnett, ancien notaire, le 2 août 1864. Bon pour placement ou pour occupation étant dans un voisinage connu, près des lignes de chars et autres commodités.

4° Le magasin et résidence double en briques à deux étages Nos 2013 et 2017 rue Tchoupitoulas dans le Quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Rousseau, St-André et Adèle, contenant magasins et une chambre en bas, trois chambres et galerie au second étage, de chaque côté, et sur le côté supérieur dans le fond est une bâtisse en bois avec 3 chambres dans le fond du lot deux bâtisses avec trois chambres dans le fond du lot deux bâtisses avec trois chambres dans l'une et deux chambres dans l'autre. Le lot de terre est désigné par le No 2 sur un plan fait par A. Pauye, en date du 28 avril 1840, et déposé dans le bureau de F. J. E Degué, juge de paroisse et notaire ex-officio pour la paroisse de Jefferson, ledit lot mesure 35 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de 124 pieds 3 pouces sur la ligne du lot No 3 et de 119 pieds 6 pouces sur la ligne du lot No 1 et une largeur de 33 pieds 6 pouces sur la ligne du fond, le tout plus ou moins faisant face à la rivière, de laquelle la rue n'est pas interrompue et ayant un futur promettant.

5° Le joli cottage double en bois à un étage, Nos 3004 et 3006 rue Laurel, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Laurel, Annonciation, Septième et Huitième, contenant 3 chambres et citerne de chaque côté. Le lot de terre est désigné par le No 17 sur un plan fait par A. d'Hémécourt, le 23 septembre 1840, conformément auquel dit plan le dit lot mesure 31 pieds 3 pouces de face à la rue Laurel sur une profondeur de 110 pieds entre lignes parallèles et connu aussi par l'ancien numéro municipal 290 et 292 rue Laurel, d'après un devis de A. Duttell Jr, architecte en date du 25 mai 1881 et annexé à un acte passé pardevant W. H. Seymour, notaire. Un bon placement dans un voisinage tranquille.

Conditions—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur et le balance s'il y en a, à un et deux ans de crédit pour des billets des acquéreurs garantis par hypothèque et liens du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date d'adjudication jusqu'au paiement final. 5 pour cent honoraires d'avocat dans le cas d'un procès pour forcer la collection des billets, les améliorations devant être assurées et les polices d'assurances transférées au porteur ou porteurs des billets et les acquéreurs devront assumer les taxes dues et exigibles en 1898 en sus du prix d'adjudication. 10 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente

Actes de vente pardevant F. J. Dreyfous, notaire, aux frais des acquéreurs.

12 déc—12 19 26—janv 2 9 13

PAR E. CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété désirable dans le Premier District.

Demeure à deux étages 1120 rue Robin un petit demi îlet de la place Coliée.

Succession de Michael J. Walsh. No 52,305, Division B, et succession de Mme Michael J. Walsh, No 53,066, Division C, consolidées et transférées au No 53,066, Division C.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR E. CURTIS, encanteur, Bureau No. 54 et 56 rue Bienville—En vertu d'un ordre daté du 10 août 1897, rendu par l'Hon. F. A. Moures, juge de la Division C, de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans la susdite succession et à moi adressé, je procéderai à vendre à l'encan à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, le MARDI, 18 janvier 1898, à midi, les propriétés suivantes—

Les résidences à deux étages numérotée (comme ci-dessus dans l'îlet borné par les rues Camp, Magasine, Race et Robin, le lot désigné par le numéro deux.

Ce terrains mesurent 18 pieds de face à la rue Robin sur une profondeur de 128 pieds.

Voyez les plans à la Bourse.

Conditions—Comptant. Les acquéreurs auront en sus les taxes de 1897. Un dépôt de 10 pour cent requis au moment de l'adjudication

Actes de vente pardevant Félix J. Puig notaire, aux frais de l'acquéreur.

10 nov—18 19 20 21 22 23 28 31—jan 16 17 18

VENTES A L'ENCAN.

PAR HARRY H. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété Améliorée

DANS LES

PREMIER, QUATRIÈME ET SEPTIÈME DISTRICTS.

Maison en bois à deux étages 2028 rue Félicité.

Cottage seul, 2016 rue Félicité.

Maison en bois à deux étages 2022 rue Félicité.

Cottage double 2020 et 2022 rue Saratoga.

Cottage seul 2024 rue Saratoga.

Cottage seul 1725 rue Short.

Entrepôt 742 rue Fulton.

Deux lots vacants

Encoignure des rues Joséphine et Saratoga.

Lot vacant

rue St André près de la rue S Remparts.

Vente en partage

dans l'affaire de

Thomas McEvoy vs Joseph McEvoy

et als.

A l'Enchère — Conditions faciles.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur.—Bureau No 143 rue Carondelet.—Le MARDI, 4 Janvier 1898 à midi à la Bourse des Encanteurs, No 629 rue Commune entre les rues St Charles et Camp, dans le Premier District de cette ville, en vertu et conformément à un jugement à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, jugement rendu le 17 août 1897, signé le 26 août 1897, No du Dossier 53,261, dans l'affaire de Thomas McEvoy vs Joseph McEvoy et als, pour un partage, à l'encan, il sera vendu—

1° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par le Chemin Félicité, les rues S Franklin, St. André et S Remparts, désigné par le No 11 qui mesure 35 pieds 9 pouces et 7 lignes de face au Chemin Félicité, 35 pieds 9 pouces et 6 lignes de largeur dans le fond, par une profondeur de 103 pieds 7 pouces 1 ligne sur la ligne de côté vers le lot No 10, et 102 pieds 8 pouces et 3 lignes sur l'autre ligne de côté.

Les améliorations consistent en une résidence en bois à deux étages contenant environ huit chambres, bains, cabinets, etc, désigné par le No 2028.

2° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même îlet et district que la propriété ci-dessus et dernièrement décrite, désigné par le No 10 et mesurant 35 pieds 9 pouces et 7 lignes de face à la rue Félicité, 35 pieds 9 pouces et 5 lignes de largeur dans le fond sur une profondeur de 104 pieds 5 pouces et 6 lignes sur le côté près de la rue Remparts et 103 pieds 7 pouces et 1 ligne sur l'autre côté qui le divise du lot No 11.

Les améliorations consistent en une maison en bois à deux étages avec hangar et écurie dans le fond, connu comme le No 2022 rue Félicité.

3° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le même district et îlet que la propriété ci-dessus et dernièrement décrite et désigné par le No 75; le dit lot mesure 30 pieds de face à la rue Félicité, 30 pieds 2 lignes de largeur dans le fond, 104 pieds 5 pouces et 6 lignes de profondeur sur le coté qui le divise du lot No 10 et 105 pieds 2 pouces et 1 ligne sur l'autre côté vers la rue Remparts.

Les améliorations consistent d'un cottage en bois ayant 7 chambres et corridor et connu comme No 2016 Félicité.

4° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le même district et îlet que la propriété ci-dessus dernièrement décrite et désigné par No 9 le dit lot mesurant 34 pieds 4 pouces et 6 lignes de face à la rue St-André, 34 pieds 4 pouces 3 lignes de largeur dans le fond, sur une profondeur de 108 pieds 1 pouce et 3 lignes sur le côté vers la rue Remparts et 104 pieds 11 pouces et 5 lignes vers la rue Franklin.

Les améliorations consistent en une écurie en bois ayant douze stalles.

5° Deux certaines portions de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, située dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Saratoga, Joséphine, Sud Remparts et St-André, et désignée par les lettres A et B.

Le lot A forme l'encoignure des rues Joséphine et Saratoga et mesure 63 pieds 1 pouce et 4 lignes de face à la rue Joséphine sur une profondeur de 100 pieds, entre lignes parallèles, et forme l'encoignure des rues Joséphine et Saratoga.

Le lot B touche au lot A dans le fond et est subdivisé en deux lots connus comme lots 1 et 2. Lot No 1 mesure 16 pieds 10 pouces et 1 ligne de face à la rue Saratoga sur une profondeur de 94 pieds 8 pouces et 4 lignes, entre lignes parallèles

Les améliorations consistent en un cottage seul en bois contenant quatre chambres, hangar, et cognu par le No 2024 rue Saratoga.

Le lot No 2 mesurant 33 pieds 9 pouces et 4 lignes de face à la rue Saratoga sur une profondeur de 94 pieds 8 pouces et 4 lignes entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en un cottage double en bois, avec 3 chambres et hangar de chaque côté et connu comme les Nos 2020 et 2022 rue Saratoga.

6° Deux certaines lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Premier District de cette ville et dans l'îlet borné par les rues Fulton, Front, Notre Dame et Julie, lesquels dits lots mesurent chacun 24 pieds 8 pouces et 4 lignes de face à la rue Fulton, la même façade à la rue Front, sur une profondeur de 1.2 pieds, 3 pouces, et 122 pieds 4 pouces et 5 lignes pour le lot 3, et 122 pieds 4 pouces et 5 lignes et 122 pieds 6 pouces et 2 lignes pour le lot 4

Les améliorations consistent en un entrepôt connu comme le No 742 rue Fulton

7° Deux certaines lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de cette ville (Carrollton), dans l'îlet borné par les rues Washington (maintenant Fern), Septième (maintenant Hickory), Short et Green, et désignés par les Nos 16 et 17, lesquels dits lots mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Short sur une profondeur de 107 pieds, entre lignes parallèles

Les améliorations consistent en un cottage en bois contenant quatre chambres et citernes et connu comme le No 1725 rue Short. Les mesures sont toutes plus ou moins en mesure américaine.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur; la balance en un et deux ans, avec 8 pour cent d'intérêt de la date de la vente et toutes les clauses usuelles de sécurité. Les taxes de 1897 seront fixés au prorata. Les acquéreurs devront faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Actes de vente par devant Felix J. Dreyfous, Req. notaire, aux frais des acquéreurs.

23 nov—28—déc 12 19 26—jan 2 8 4

Avis.

Dimanche dernier le bateau Mobile of New Orleans, Fort Jackson & Grand Isle R. R. Les trains partent d'Alger à 8 A. M., et arrivent à 7.35 P. M. Bateau, aller et retour, 50c, 75c et $1.00.

Les trains d'excursion ont repris leur service depuis le 21 novembre.

J. S. LANDRY,

J. S. LANDRY, Surintendant. Agent général pour le Fret et les Passagers.

23 nov—dim et sam

VENTES A L'ENCAN.

PAR JNO. H. O'CONNOR & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE

La Résidence à Deux Etages No 264 rue Gesselin,

Entre Peter et Patterson, Alger,

—ET—

La Bâtisse à un Etage, No 2519 rue Première,

Entre Locust et Freret.

A L'ENCAN.

Succession d'Anna Roberts.

No 49,638—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C.

PAR JNO. H. O'CONNOR & CO.—ALFRED C. GREEN, encanteur.—Bureau, 828 rue Commune.—JEUDI, 6 janvier 1898, à midi à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, en la ville de la Nouvelle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division E, siégeant pour l'Hon. F. A. Moures, juge de ladite Cour Civile de District, Division C, maintenant absent en congé, daté et signé dans l'affaire ci-dessus intitulée, le 23 juillet 1897, il sera vendu à l'encan, la propriété de valeur suivante, à savoir—

1°. Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé à Bellevue, rive droite du fleuve, Mississippi, Cinquième District, de cette ville dans l'îlet formé par les rues Gesselin, Chestnut, Patterson et Peter, mesurant, en pied américain, 14 pieds 8 pouces de face à la rue Gesselin sur une profondeur de 137 pieds 8 pouces et 3 lignes entre lignes parallèles, étant une mitoyenne la plus près de la rue Peter de lot désigné par la lettre B; conformément au plan de J. A. D'Hémécourt, voyer, en date du 4 décembre 1856 et annexé à un acte passé pardevant M. T. Ducros, ancien notaire; le 21 juillet 1881.

Les améliorations sur ledit lot de terre consistent d'une bâtisse à deux étages connu par le No 264 rue Gesselin, ayant à peu près 11 chambres.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Locust ou Solis, Freret ou Jacob, Première et Philip, désigné comme lot No 7 sur un plan annexé à un acte passé pardevant Wm Shannon, ancien notaire, le 7 février 1866 et mesurant 31 pieds de face à la rue Première sur une profondeur de quatre-vingt-onze pieds neuf pouces, entre lignes parallèles. Les améliorations sont connues par le No 2519 rue Première.

Conditions de la vente—Comptant. L'acquéreur mesnera le paiement de toutes les taxes de cette année 1897 et de faire un dépôt de 10 pour cent au comptant au moment de la vente.

Les actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant H. Morgan Gurley, notaire.

30 nov 30—dec 5 12 19 2 —jan 2 6

PAR J. H. O'CONNOR & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE

Belle demeure dans les faubourgs

Avec des terres extensives faisant face à la Rivière Mississipi occupant un îlet carré,

Succession de Charles H. Luzenberg.

No 54,103.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division D.

PAR JNO H. O'CONNOR & CO.—ALFRED C. GREEN, encanteur.—Bureau No 828 rue Commune.—JEUDI, 6 janvier 1898, à midi à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Brighton, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté et signé dans l'affaire ci-dessus intitulée, le 22 novembre 1897, il sera vendu aux enchères publiques les propriétés suivantes, à savoir—

Une certaine portion de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits et privilèges à la batture, située dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet compris entre la Rivière Mississipi ou le rue Nord Peters, les rues Jourdan, Royale, et la ligne de la propriété du Couvent des Ursulines, et mesurant 325 pieds de face à la Rivière Mississipi ou rue Nord Peters, 319 pieds 9 pouces sur l'avenue Jourdan, 300 pieds 4 pouces sur la ligne le divisant de la propriété du Couvent des Ursulines, et 325 pieds de largeur sur la ligne du fond la plus près de la rue Royale.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur, et pour la balance des billets à un et deux ans portant intérêt au taux de 8 pour cent par an, garantis par liens du vendeur sur la propriété vendue et toutes les autres clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devant assumer le paiement des taxes de 1898, en plus du prix d'adjudication et déposer 10 pour cent du prix d'achat comptant au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur par devant Bussiere Rouen, notaire

28 nov—28—déc 5 12 19 26—jan 2 6

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 2219 rue HOPITAL,

Entre les rues Galvez et Miro.

BATISSE A DEUX ETAGES

Succession de Louise Mangin.

No 54,689—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau No 813 rue Commune, MERCREDI, le 22 décembre 1897, à midi, il sera vendu aux enchères publiques, à la "New Orleans Real Estate Exchange", No 717 rue Commune, entre les rues St-Charles et Carondelet, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté le 17 novembre 1897, pour le compte de la susdite succession, les propriétés suivantes, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, privilèges, dépendances et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Second District de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'îlet borné par les rues Ursulines, Hôpital, Miro et Galvez, le dit lot désigné par la lettre L et mesurant 39 pieds 8 pouces 1 ligne de face sur la rue Hopital, par une première profondeur de 46 pieds 11 pouces sur le côté vers la rue Galvez, ensuite une seconde profondeur sur une ligne oblique de 57 pieds 5 pouces à la ligne du fond du dit lot qui mesure 30 pieds 11 pouces vers la rue Miro et 75 pieds 10 pouces 2 lignes sur la ligne la plus près de la rue Miro.

Les améliorations consistent en une bâtisse à deux étages avec quatre chambres et galerie devant et sur le côté, bâtisse dans le fond avec deux chambres, citerne lieux d'aisance, etc.

Termes et Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1897 et déposer au moment de l'adjudication dix pour cent de son enchère.

Acte de vente pardevant M. C. Soniat, notaire, aux frais de l'acquéreur.

20 nov—20 24—1 8 15 22 dec

PAR BAYNE & ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

CONTENU D'UNE GROCERIE

Rue Lapeyrouse et Dupré,

LUNDI, 20 DEC., à 11 A. M.

A. P. Agnelly vs ses créanciers.

Cour Civile de District. Paroisse d'Orléans—Division E—No 53, 990.

SOUS et en vertu d'un ordre de l'Hon. G. H. Théard, Juge de la susdite Cour, daté et signé le 2 décembre 1897, nous vendrons à l'encan, sur les lieux, feu le contenu d'une grocerie, suivant l'inventaire enregistré.

Conditions Comptant.

BAYNE & ONORATO, Encanteurs.

524 rue Conti.

8 déc—8 12 15 à date

VENTES A L'ENCAN.

PAR PAUL & GURLEY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un Excellent Placement.

La bâtisse en briques de choix, centrale et démontée, double à un étage avec mansarde, avec une bâtisse en briques, double à deux étages dans le fond, Nos 1119 à 1125 rue Magazine.

Succession de Mme C. H. Wellrich.

No 53,980—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division E.

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul, Encanteur—Bureau No 727 rue Commune—Le MERCREDI, 29 décembre 1897, à midi, à la Bourse des Propriétés foncières No 629 rue Commune près Camp, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. George H Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté le 16 septembre 1897, ira vendre pour le compte de la succession de Mme C. H. Wellrich, il sera vendu à l'enchère publique, à savoir—

Un certain lot de terre dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet formé par les rues Magasins, Galliote, Gaisnnité et Camp, désigné par la lettre O, sur un devis de E. Pilié, le 13 Novembre 1889, annexé à un acte pardevant Fred Zengel, notaire, le 14 Novembre 1889, mesurant 52 pieds 3 pouces de face à la rue Magasins, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent de la grande et substantielle bâtisse à un étage en briques avec mansarde Nos 1119 et 1125 rue Magasins, divisée pour les affaires ou pour résidence, avec une allée comme entrée de chaque côté; 8 chambres de chaque côté dans la mansarde, cour pavée, citerne, etc., ensemble avec une bâtisse double en briques à deux étages dans le fond. Situation centrale et près du centre des affaires. Cette propriété, sous une bonne administration, rapportera bientôt entre $40 et $50 par mois.

Conditions—Comptant.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Charles E. Upton, notaire

Un dépôt de 10 pour cent sera requis au moment de l'adjudication.

28 nov—28—déc 5 12 19 26 29

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

LE JOLI COTTAGE DOUBLE

Trois Lots à Batir

ET

Batisses en bois à deux étages

Encoignure N. O. des rues St Thomas et St James.

Subdivisés comme il est décrit ci-dessous.

Thomas Luna vs Thomas J. Luna et als.

No 59,511 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur.—Bureau, No 138 rue Carondelet—JEUDI, 20 janvier 1898 à midi, à la Bourse des Encanteurs, 629 et 631 rue Commune, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu de et conformément au jugement rendu le 8 décembre 1897 et signé le 14 décembre 1897 par l'Hon. N. H. Brighton, juge de la susdite Cour Division "D" dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés décrites ci-dessous à savoir.—

1° Le joli cottage double à un étage en bois Nos 1671 et 1673 rue St-Thomas, dans le Premier District de cette ville, borné par les rues St-Thomas, Chippewa, Market et St-James, retiré du trottoir, grille en fer, contenant quatre chambres de chaque côté et une bâtisse en bois à deux étages dans le fond contenant quatre chambres. Le lot de terre est désigné par la lettre "D" sur un devis d'arpentage de S. G. De l'Isle, voyer, en date du 17 décembre 1897 et mesure conformément au dit plan 32 pieds 6 pouces de face à la rue St Thomas sur 93 pieds 10 pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

2° Les trois grands lots à bâtir, jouissant la propriété ci-dessus décrite, dans les mêmes district et îlet, désignés par les lettres A, B et C, sur le susdit devis par De l'Isle, mesurant, conformément au dit plan, chacun 31 pieds 5 pouces à la rue St-Thomas sur 93 pieds 10 pouces de profondeur, entre lignes parallèles. Lot "A" forme l'encoignure des rues St Thomas et St-James. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ainsi que les écuries et hangars.

3° Les trois bâtisses en bois à deux étages No 715 rue St-James, dans les mêmes district et îlet et se joignant dans le fond aux propriétés premièrement et deuxièmement décrites. Ces bâtisses contenant chacune quatre chambres, au rez-de-chaussée; il y a deux citernes. Le lot de terre est désigné par la lettre E, sur le susdit devis par de l'Isle, mesurant conformément au dit devis 32 pieds 6 pouces de face à la rue St James, par 128 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Se louant chacune au taux de $132 par an ou $396 pour les trois.

4° Les trois bâtisses en bois à deux étages No 719 rue James dans les mêmes district et îlet et adjoignant à la propriété troisièmement décrite contenant chacune quatre chambres. Sur le terrain sont deux citernes. Le lot de terre est désigné par la lettre "F" sur le devis ci-dessus par Del Isle, mesurant conformément au dit devis 32 pieds 8 pouces de face à la rue St-James sur une première profondeur sur la ligne le séparant du lot "E" et parallèle à et vers la rue St-Thomas de 128 pieds ensuite 1 pied 8 pouces sur la ligne s'étendant vers la rue Chippewa, de la 32 pieds sur une ligne s'étendant vers la rue Market jusqu'à la ligne du fond qui a une largeur de 32 pieds et 160 pieds de profondeur sur l'autre ligne de côté vers la rue Chippewa. Se louant au taux de $132.00 par an chacune ou $396.00 pour les trois.

C'est un voisinage où les locataires ne manquent jamais. La propriété est près du fleuve, des presses à coton, des lignes de chars, des marchés, des écoles et des églises. Pour un placement sûr et productif il n'y a rien de meilleur.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à un et deux ans de crédit pour des billets spécialement garantis par hypothèques et liens du vendeur portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas d'un procès pour forcer la collection des billets. Les améliorations devant être tenues assurées et les polices transférées au porteur ou porteurs des billets et les acquéreurs devant assumer les taxes dues et exigibles en 1898 en sus et au delà du prix d'adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'achat requis des acquéreurs au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant C. J. Théard, notaire, aux frais des acquéreurs.

19 déc—19 26—jan 2 9 16 20

PAR LOUIS A. RICHARDS & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Jane Bell.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A—No 54,736.

PAR LOUIS A. RICHARDS & CO.—LOUIS A. RICHARDS, Encanteur—Bureau, No 629 rue Commune—Le MARDI, 21 décembre 1897, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu de et en conformément à un ordre issu dans l'affaire ci-dessus intitulée portant la date du 17 novembre 1897, lequel est signé par l'Hon. George H Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, siégeant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, il sera vendu à l'enchère publique—

Un certain lot de terre désigné par le No 35, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le second district de cette ville dans l'îlet borné par la Promenade Carondelet et la rue St Louis, les rues Conti, Bienvenue et Dorgenois, lequel lot mesure 30 pieds de face sur la promenade Carondelet et la rue St Louis par 128 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions comptant—L'acquéreur devant déposer dix pour cent du prix d'adjudication comme garantie pour faire la vente. Actes de vente aux frais de l'acquéreur pardevant E. Lécier, notaire.

20 nov—20 21 22—dec 5 12 19 20 21.

VENTES A L'ENCAN.

PAR HECKER & SMITH.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PLACEMENT DE CHOIX

—DANS LE—

PREMIER DISTRICT.

UN JOLI COTTAGE DOUBLE

Nos 617 et 619 rue S. Johnson

Entre Poydras et Perdido,

A L'ENCAN,

JEUDI 30 DECEMBRE 1897

Dans l'affaire de la

Succession d'Ernest Brieso et épouse.

No 54,669—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A.

PAR HECKER & SMITH—J. Paul Hecker, Encanteur—Bureau No 334 rue Carondelet, JEUDI, le 30 décembre 1897, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu et conformément à deux ordres de Cour séparés, les deux rendus et signés le 26 novembre 1897 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente à l'encan de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues S. Johnson, Poydras, Perdido et S. Galvez et désigné comme lot No 28 dudit îlet et mesurant 29 pieds 2 pouces et une ligne de face à la rue S. Johnson sur une profondeur de 123 pieds, 3 pouces et 5 lignes

Les améliorations consistent d'un joli cottage double portant les Nos 617 et 619 rue S. Johnson et ayant quatre chambres de chaque côté et est maintenant loué $10 par côté.

Conditions—Comptant. — L'acquéreur nommera toutes les taxes de 1897 en sus du prix de l'adjudication, et un dépôt de 10 pour cent sur le prix de l'enchère au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant W. Morgan Gurley, notaire, aux frais de l'acquéreur.

28 nov—28—déc 5 12 19 26 30

PAR W. D. KINGSTON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Joseph Littiere, en Absent.

No 54,363, Cour Civile de District, Division E—Paroisse d'Orléans. Conformément et en vertu d'un ordre de l'Hon George H. Théard, juge de la susdite Cour, le dit ordre daté et signé le 24 novembre 1897, et à moi adressé, je procéderai de vendre à mon bureau, No 144 rue Carondelet, à l'enchère publique, MERCREDI, le 5 janvier 1898, à 12 M., tous les droits, titre, intérêt et réclamation dans la suivante décrite propriété, à savoir—

1° Deux certains lots de terre dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet Neuf borné par les rues St Philippe, Dauphine, Bourbon et Lopez mesurant chacun 30 pieds 9 pouces et 6 lignes de face à la rue Dauphine sur une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles, connus comme lots Nos 23 et 24. Le lot 23 formant l'encoignure des rues Dauphine et Lopez.

2° Trois certains lots de terre dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet Neuf borné par la Promenade Carondelet, les rues Toulouse, Salcedo et Gayoso, les dits lots désignés par les Nos 17 et 18 mesurant chacun 31 pieds de face à la Promenade Carondelet

3° Dix certains lots de terre dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet No 337, borné par les rues Toulouse, St Pierre, Burgundy et Broad, désignés par les Nos 1 à 10. Lots 1 et 2 mesurant chacun 30 pieds 7 pouces et 5 lignes de face à la rue Broad sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Broad et Toulouse. Les lots Nos 3 à 6 inclusivement, mesurant chacun 30 pieds 7 pouces 4 lignes de face à la rue Broad sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les lots Nos 9 et 10 mesurant chacun 30 pieds 7 pouces et 5 lignes de face à la rue Broad sur 100 pieds de profondeur. Le lot No 10 formant l'encoignure des rues Broad et St Pierre.

Conditions Comptant—Acte de vente pardevant Robert P. Upton, notaire, aux frais de l'acquéreur.

W. D. KINGSTON, Encanteur,

114 rue Carondelet.

5 dec—5 12 19 26—jan 5

PAR HECKER & SMITH

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en Partage.

JOLI COTTAGE SEUL,

No 2321 rue Amélia.

Mlle Nellie Smith Robinson vs John Robinson, son époux.

No 53,243.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B.

PAR HECKER & SMITH—J. Paul Hecker encanteur.—Bureau, 334 rue Carondelet—Le JEUDI, 23 décembre 1897, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 629-31 rue Commune, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 8 novembre 1897 et signé le 15 novembre 1897 par l'Hon. Fred D. King, juge de la susdite Cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée: il sera vendu aux enchères publiques les propriétés ci-dessous décrites, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Foucher, Amélia, Liberté et St David, lequel lot est désigné par le No 8 et mesurant trente et un pieds quatre pouces de face sur la rue Foucher, trente pieds deux pouces et six lignes de face sur la rue Amélia par la profondeur suivante: sur les lignes de côté s'étendant de la rue Foucher à la rue Amélia, à savoir; cent six pieds huit pouces et une ligne sur la ligne de division du dit lot et du lot No 7; cent quatre pieds onze pouces et trois lignes sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue Liberté séparant le dit lot du lot No 9.

Conditions—La moitié ou plus comptant au gré de l'acquéreur, la balance, s'il y en a, à un an, également divisée en deux billets, garantis par hypothèque et lien et privilège du vendeur sur la propriété vendue, portant 8 pour cent par an d'intérêt à partir de la date d'adjudication jusqu'au paiement final, ensemble avec toutes les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur devant assumer les taxes de 1897 et déposer 20 pour cent au moment de l'adjudication.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur passé pardevant Theo. G. Spitzfaden, notaire.

21 nov—21 28—déc 5 12 19 23

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Annonce judiciaire—Actions, meubles, etc. Succession de Ernest Morel—Cour Civ